

**Présents** : tous les membres en exercice, sauf :

**Absents excusés** : Olivier GAMBÉY (donne pouvoir à Michèle BERTHOLINO), Dominique GRESSET BOURGEOIS (donne pouvoir à Célestin CAPELLI), Sylviane GUINARD (donne pouvoir à Bernard JAILLET), Isabelle TISSOT (donne pouvoir à Pascal GAROFALO), Magali PEUGET (donne pouvoir à Michel BLASER), Sandrine PRUDENT (donne pouvoir à Serge LACROIX), Guy HUGUES (donne pouvoir à René MARGUET), Jean-Robert BONDIÉ (donne pouvoir à Jacques ZANINETTA).

**Secrétaire de séance** : Henri GUIDOT

## L'ordre du jour :

### 1. Délégation d'attribution : décision du Président

### 2. Finances

#### ■ Présentation et vote des Comptes Administratifs 2016

- Budget Général
- Musée du Jouet
- Spanc Eau & Assainissement
- ZI Sous la Combe
- ZA En Gezon
- ZA La Clavelière
- ZA Les Quarrés

#### ■ Présentation et approbation des Comptes de Gestion 2016

#### ■ Présentation et vote des Budgets Primitifs 2017

- Budget Général
- Musée du Jouet
- Spanc Eau & Assainissement
- ZI Sous la Combe
- ZA En Gezon
- ZA La Clavelière
- ZA Les Quarrés
- ZA En Pont

#### ■ Affectation du résultat 2016

#### ■ Vote des taux de fiscalité 2017

#### ■ Ordures ménagères : taux 2017

### 3. Développement économique et mutualisation

- Vente de parcelle n° ZB 342 ZA Sous la Combe à Lavancia
- Vente de parcelles n° AL 174 182 186 et 188 ZA Le Petit Gezon à Moirans-en-Montagne

#### 4. Pays de Ludy : affaires scolaires et petite enfance

- Validation des choix de la CAO concernant les marchés :
  - rénovation groupe scolaire Etival / Les Crozets / Châtel-de-Joux
  - rénovation Multi-Acuueil Pause Câlin

#### 5. Culture et Communication

- Convention territoriale de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle (CTDCEAC) avec la DRAC BFC
- Aménagement numérique du territoire Jura Sud : Convention de partenariat pour le déploiement du réseau départemental à très haut débit du Jura

#### 6. Environnement et PNR Haut-Jura

- Contrat de ruralité du Pays du Haut-Jura
- Renouvellement convention équipe verte n°1
- Etude de faisabilité pour création chaufferie à granulés siège Jura Sud

Serge LACROIX souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Le Président souhaite également la bienvenue à l'ensemble du conseil communautaire, il précise que ce conseil sera consacré essentiellement aux votes des CA 2016 et des BP 2017 (envoyés par voie postale).

Pascal GAROFALO précise qu'il y a eu depuis le dernier conseil communautaire du 23 mars 2017, 1 réunion de bureau, 1 réunion des services, 1 commission des maires et 3 CAO.

Le Président ajoute que les comptes rendus des commissions Pays de Ludy du 15 mars et Environnement du 14 mars ont été envoyés par mail. Quant au compte-rendu de la commission CIAS du 2 février, celui-ci sera envoyé ultérieurement.

Il propose à Henri GUIDOT d'être le secrétaire de séance.

Laure BEVAND procède à l'appel. Le quorum étant largement atteint, Le Président propose à ses collègues d'aborder l'ordre du jour.

#### 1. Délégation d'attribution : décision du Président

Pascal GAROFALO procède à la lecture des décisions du Président et du Bureau qu'il y a eu depuis le conseil communautaire du 23 mars dernier.

## Décisions du Président :

N°DP002/2017 du 31 mars 2017 :

Domaine et Patrimoine

Mise à disposition des locaux/ 2<sup>ème</sup> équipe verte de l'Adapemont

## 2. Finances

### ■ Présentation et vote des Comptes Administratifs 2016

Le Président explique ce que représente le Compte Administratif :

- Le Compte Administratif est une photographie des finances de la collectivité au 31 décembre de l'année :
  - C'est le rapprochement des prévisions inscrites et votées aux réalisations effectives en dépenses et en recettes : Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement réelles
  - C'est l'ajout des reports attendus avec certitude en investissement
  - C'est la présentation des résultats comptables de l'exercice
  -

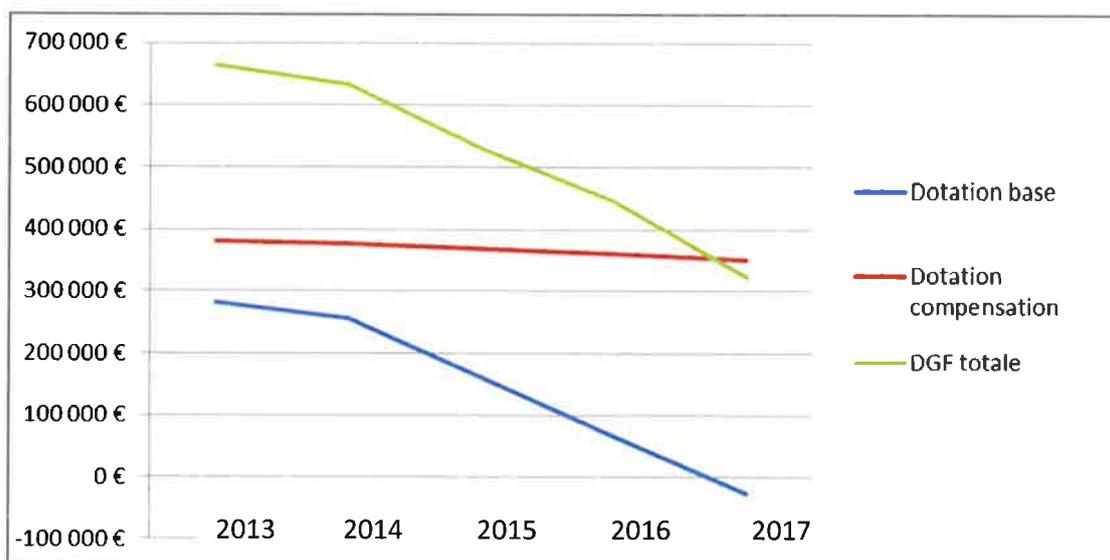
○ **Rappel :** La loi de finances 2015 avait prévu une baisse de 11 milliards d'euros de la DGF de 2015 à 2017, après une baisse de 1.5 milliards d'euros en 2014.

Le dispositif adopté a reconduit pour 2016 les règles qui ont été appliquées en 2015. Ainsi, l'effort des collectivités au redressement des comptes publics pour 2016 est de même ordre que celui de 2015 soit 3.67 milliards d'euros, avec la même répartition entre collectivités que celle de 2015. C'est la DGF qui absorbe l'essentiel de cette diminution. Les dotations ont donc continué de diminuer en 2016 pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

Les ressources de fonctionnement sont donc largement impactées par la contribution à l'effort national.

### LA CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES DE LA DGF DE 2013 A 2016 :

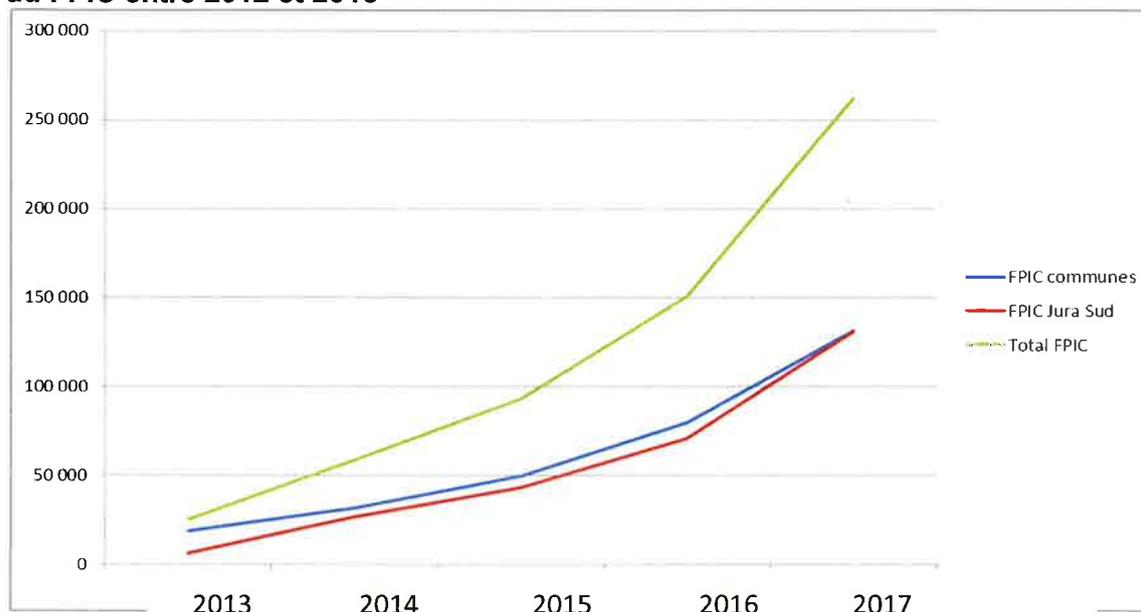
#### Evolution de la DGF entre 2013 et 2016



Année	Dotation base	Contribution	Dotation compensation	Contribution	DGF totale	Contribution totale
2013	282 579		381 501		664 080	
2014	255 851	-26 728	377 357	-4 144	633 208	-30 872
2015	162 377	-93 474	369 121	-8 236	531 498	-101 710
2016	62 804	-99 573	361 978	-7 143	424 782	-106 716
		<b>-219 775</b>		<b>-19 523</b>		<b>-239 298</b>

## LA CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES DU FPIC DE 2012 A 2016 :

### Evolution du FPIC entre 2012 et 2016



Année	FPIC communes	Contribution communes	FPIC Jura Sud	Contribution Jura Sud	Total FPIC	Contribution Total
2012	19 046		6 299		25 345	
2013	32 138	13 092	26 898	20 599	59 036	33 691
2014	49 836	17 698	43 539	16 641	93 375	34 339
2015	79 895	30 059	70 881	27 342	150 776	57 401
2016	131 310	51 415	130 726	59 845	262 036	111 260
		<b>112 264</b>		<b>124 427</b>		<b>236 691</b>

### ➤ ANALYSE GLOBALE

Le budget primitif a été voté **sans pression fiscale**.

Le **montant global des réalisations pour les 7 comptes administratifs 2016**, les 2 sections confondues, est de :

	TOTAL	RÉELLES	ORDRES
DÉPENSES	10 830 802.96 €	8 262 107.82 €	2 568 695.14 €
RECETTES	9 934 962.65 €	7 366 267.51 €	2 568 695.14 €
RÉSULTAT	-895 840.31 €		
REPORT	-230 895.54 €		

Pour rappel, le budget 2016, voté le 7 avril 2016, a fait l'objet d'une saisine par Mr le Préfet à la Chambre Régionale des Comptes, estimant le budget principal en déséquilibre.

En date du 14 juin 2016, la Chambre Régionale des Comptes a rendu son avis. Le constat a été fait que le budget principal 2016 a bien été voté en équilibre réel, et qu'il n'y a pas eu lieu de proposer des mesures de rétablissement de l'équilibre budgétaire. La Chambre Régionale des Comptes a simplement invité la Communauté de Communes à achever le travail engagé en 2015 sur la reconstitution des stocks de ses budgets annexes zones d'activité.

Suite à cette saisine, il a quand même été engagé un travail de coupes budgétaires, notamment en dépenses de fonctionnement. Une réduction des dépenses du chapitre 011 a été travaillée à hauteur de 71 998.00 € dont 10 285.00 € sur les dépenses de fonctionnement du Musée du Jouet.

Depuis 2015, le budget général absorbe l'ensemble des déficits des budgets annexes en abondant d'une participation. En 2016, le budget général a abondé les budgets annexes suivants :

- BP ZA Les Quarrés pour un montant de 93 149.51 €,
- BP Musée du Jouet pour un montant de 261 542.00 €

Ainsi, le budget général supporte l'ensemble des déficits des budgets annexes.

Depuis cette année, un nouveau budget a été créé : le budget SPANC Eau & Assainissement. Le budget général supporte également l'apport de la trésorerie de ce budget. Cet apport est abondé en dépenses d'investissement et s'élève en 2016 à 170 000.00 €.

Dans le respect du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes en 2015, le budget 2016 a été élaboré de manière sincère et réelle en dépenses et en recettes, seules les inscriptions budgétaires connues ont été inscrites.

On constate **un déficit global de 1 126 735.85€** (il comprend les participations d'équilibre aux budgets annexes, l'abondement au déficit du Musée du Jouet et le report d'investissement).

**Le déficit d'investissement** constaté s'élève à **1 003 577.38 €** (le déficit reporté 2015 s'élève à 1 055 626.48 €).

**Aucun emprunt n'a été réalisé.**

L'autofinancement de fonctionnement est de **193 078.88**, soit 3.6%. Ce taux est extrêmement faible ! Cet autofinancement qui s'affecte en investissement ne couvrira pas le remboursement du capital de la dette 2017 !

Il faut rappeler que, outre les baisses des dotations connues dues à la contribution du redressement des finances publiques, le budget 2016 a supporté les écritures d'amortissement non réalisées les années antérieures. **Le montant de ces amortissements s'élève 376 139.98 €**. Ceci vient d'autant plus réduire l'autofinancement.

**> DETTE 2016**

Le taux d'endettement est de 11.20%, et avec l'autofinancement (193 075.01 €), la capacité de remboursement du capital restant dû au 31/12/2016 est de 24 ans. Le capital restant dû au 31/12/2016 est de 4 661 096.25 €.

Aucun emprunt n'a été réalisé en 2016, et pour rappel aucun emprunt n'avait été contracté en 2014 et en 2015.

	<b>INTERETS</b>	<b>CAPITAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>BUDGET GÉNÉRAL</b>	177 758.01 €	504 794.60 €	682 552.61 €
<b>BUDGET ZA GD GIZON</b>	3 424.23 €	13 653.83 €	17 078.06 €

**TOTAL**

181 182.24 €

518 448.43 €

699 630.67 €

**➤ LIGNE DE TRÉSORERIE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, 2 lignes de trésorerie étaient en cours :

- La BPFC de 1 000 000.00 €
- La Caisse d'Épargne de 1 000 000.00 € ; fonds mobilisés à hauteur de 965 000.00 € au 31/12/2016.

La ligne de trésorerie contractualisée avec la BPFC n'a pas été reconduite.

Le montant des intérêts de lignes de trésorerie mandaté en 2016 est de 19 190.76 €.

**LES BUDGETS ANNEXES**ZI SOUS LA COMBE - LAVANCIA

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
-75 592.11 €	0.00	-75 592.11 €

Seule la taxe foncière a fait l'objet d'une dépense.

Aucune vente n'a été réalisée en 2016.

**Les écritures de stocks :**

Le stock initial constaté au 31/12/2015 s'inscrit en dépenses de fonctionnement et s'annule en recettes d'investissement, il s'élève à 555 082.94 € ; le stock final constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses d'investissement et est transféré en recettes de fonctionnement, il s'élève à 551 121.30 €.

ZA GRAND GIZON

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
-12 476.90 €	0.00	-12 476.90 €

Une dépense a été réalisée, il s'agit de travaux sur 'réseau/poteaux incendie' sur le site Clairbois.

Quant aux recettes :

- La vente du terrain à la société CHAVERIAT a été réalisée, le montant s'élève à 5 829.99 €.
- La participation du BP Général à hauteur de 13 653.81€ ; Cette participation permet au BP ZA Gd Gizon d'assurer la couverture de l'annuité en capital de la dette de l'emprunt dont il supporte la charge.

**Pour rappel :** Le budget général abonde d'une participation en dépenses de fonctionnement (657348), cette participation s'inscrit comme avance du BP Général en recettes de fonctionnement au BP ZA Gd Gizon, puis un virement à la section d'investissement (021) est réalisé en dépenses d'investissement (27638) pour pouvoir assurer l'annuité en capital de la dette.

**Les écritures de stocks :**

Le stock initial constaté au 31/12/2015 s'inscrit en dépenses de fonctionnement et s'annule en recettes d'investissement, il s'élève à 413 547.60 € ; le stock final constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses d'investissement et est transféré en recettes de fonctionnement, il s'élève à 302 672.82 €.

Denis MOREL s'interroge si dans l'éventualité où nous souhaiterions clore ces budgets, est-ce qu'il faudrait les réintégrer sur le budget général.

Le Président lui répond que oui et que c'est justement pour cette raison que l'on souhaite rouvrir un budget ZA En Pont.

#### ZA LA CLAVELIÈRE

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
-428.00 €	0.00	-428.00 €

Seule la taxe foncière a fait l'objet d'une dépense. Les travaux n'ont pas débutés.

#### **Les écritures de stocks :**

Le stock initial constaté au 31/12/2015 s'inscrit en dépenses de fonctionnement et s'annule en recettes d'investissement, il s'élève à 111 094.75 € ; le stock final constaté au 31/12/2016 s'inscrit en dépenses d'investissement et est transféré en recettes de fonctionnement, il s'élève à 111 094.75 €.

Denis MOREL s'interroge sur ce que nous allons faire sur cette zone.

Pascal GAROFALO lui répond que nous attendons un courrier des services de l'Etat à ce sujet.

#### ZA LES QUARRÉS

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
0.00 €	0.00	0.00 €

2 acquisitions de terrains ont été réalisées :

- BREJOUX pour un montant de 52 858.00 €
- GAUTHIER pour un montant de 36 680.00 €

A cela s'ajoute les frais de notaires qui s'élèvent à 2 815.91 €.

Une dépense d'honoraires de géomètre d'un montant de 795.60 € a également été réalisée.

Les travaux n'ont pas débutés en 2016.

Quant aux recettes : la participation du budget général pour couvrir le déficit d'investissement, et ainsi équilibrer le budget s'élève à 93 149.51 €.

#### MUSÉE DU JOUET

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
-14 090.41 €	0.00	-14 090.41 €

Ce compte administratif représente l'ensemble des dépenses relatives au fonctionnement du Musée, de la Boutique et de l'Hébergement, dépenses assujetties ou non à la TVA.  
Le montant de la participation du budget général s'élève à 261 542.00 €.

**Recettes principales :**

BILLETTERIE	BOUTIQUE	HEBERGEMENT
233 809.00 €	132 173.07 €	27 307.22 €

Denis MOREL demande si le chauffage de l'hébergement va être amélioré.

Claude BENIER ROLLET lui indique qu'une étude thermique va être menée en collaboration avec le PNR Haut-Jura. Cependant, il faudrait également restaurer tous les sanitaires pour une somme de 65 000 euros car le bâtiment date de 1992. Une réflexion est menée actuellement sur l'éventualité d'une fermeture définitive ou temporaire ou autre, affaire à suivre.

SPANC, EAU & ASSAINISSEMENT

RÉSULTAT	RESTE A RÉALISER	RÉSULTAT GLOBAL
17 249.48 €	-116 900.00	-99 650.52 €

Ce budget assujetti à la TVA a été créé en 2016.

**Rappel :** Conformément à l'article L2224-2-1 du code général des collectivités, qui stipule l'interdiction aux communes et EPCI de – de 3000 hab. de prendre en charge dans son budget général des dépenses et recettes relatives aux services de distribution d'eau et d'assainissement, et conformément à la demande des services de la Direction Départementale des Finances Publiques du Jura, le Conseil Communautaire a approuvé en date du 17 décembre 2015 la création d'un budget annexe 'SPANC - Eau & Assainissement', et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ce budget englobe l'ensemble des opérations liées au service SPANC, mais aussi l'ensemble des opérations liées à l'étude du transfert de compétence eau potable et assainissement collectif. Il a été décidé d'effectuer cette étude de faisabilité en interne.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement le service SPANC, mais aussi une part consacrée à l'étude, notamment une part salariale, temps travaillé par certains agents sur cette étude.

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2016 s'élèvent à 217 339.16 € dont :

- 144 000.00 € de travaux de réhabilitations reversés aux particuliers,
- 55 711.24 € de salaires et charges.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 93 140.36 €, ce sont :

- 24 137.54 € de redevances assainissement et vidanges,
- 9 882.82 € de mise à disposition de l'agent SPANC au Syndicat des Eaux de la Mercantine,
- 59 120.00 € de subvention Agence de l'Eau

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont essentiellement liées à l'étude, avec l'acquisition de matériel informatique (ordinateur, GPS, logiciels...) ; elles s'élèvent en 2016 à 28 551.72 €, réparties comme suit :

- 23 551.72 € d'acquisition de matériel informatique et mobilier,
- 5 000.00 € de remboursement de l'avance du budget général

Les recettes d'investissement sont les financements de l'agence de l'eau et de l'Etat (DETR) sur ces acquisitions. Aucune subvention n'a été perçue en 2016.

**Rappel :** La particularité de ce budget est l'inscription en investissement d'une avance du budget général, qui permet d'avoir une trésorerie propre à ce budget. Cette avance est également inscrite en dépense d'investissement puisqu'elle se doit d'être remboursée dès que les subventions seront versées.

La seule recette d'investissement réalisée en 2016 est l'avance du budget général à hauteur de 170 000.00 €.

## LE BUDGET GÉNÉRAL

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PANIER FISCAL 2016 >>>>>> Le produit 2016 est de 2 856 028.00 € (hors TEOM) et le panier fiscal se compose des recettes suivantes :

	BASES	TAUX	PRODUIT RÉEL	
			Bases X Taux	
TH	7 484 697,00 (+ 91 140,00) 9 069	13,56%	1 014 925	
FB	699,00 (+ 33 579,00) 412	3,98%	360 974	
FNB	061,00 (+ 10 317,00)	8,83%	36 385	
Produit Taxe additionnelle FNB			1 529	
			1 413 813	1 413 813
CFE	5 430 328,00 (+ 17 228,00)	21,06%	1 143 627	1 143 627
Rôles supplémentaires 2016				2 557 440
				264,00
				2 557 704
IFER			247 266	
CVAE			518 661	
TASCOM			40 468	
			806 395	806 395

	<b>TOTAL sans TEOM</b>				<b>3 364 099</b>
<b>TEOM</b>				639 584	<b>639 584</b>
	<b>TOTAL avec TEOM</b>				<b>4 003 683</b>
<b>FNGIR</b>					-415 253
<b>FPIC</b>					-130 726
<b>BMCFE</b>					0,00
<b>TOTAL ROLES GENERAUX 2016</b>					<b>3 457 704</b>
<b>Dotation compensation d'Etat réforme TP</b>				38 410	<b>37 908</b>
<b>TOTAL PANIER FISCAL 2016</b>					<b>3 495 612</b>

#### DGF 2016

Dotation de base = 62 804.00 € (-99 573.00 €/2015)

Dotation de compensation = 361 978.00 € (-7 143.00 €/2015)

#### TEOM 2016

Dépenses = 582 824.00 € (-7 696.00 € /2015)

Recettes = 639 584.00 € (+9 884.00 €/2015)

#### TAXE DE SEJOUR 2016

Le montant perçu pour 2016 est de 31 878.78 €. On note une progression de +4 902.19 €. Il faut bien veiller et ne pas hésiter à relancer les hébergeurs.

#### ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2016

Dépenses AC = 759 025.08 €

DSC = 2 262.98 €

Recettes AC = 33 726.00 €

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Comme évoqué en préambule, le chapitre 011 s'est vu réduit, suite à la saisine de la Chambre Régionale des Comptes. Il a été ainsi diminué de 71 998.00 €.

#### **Chapitre 011 :**

- A la demande de Mr le Trésorier, les frais d'études engagés par KPMG relatifs aux études faites sur le transfert de la compétence scolaire, sur le pacte financier et fiscal et sur la mutualisation, sont à imputer au compte 617 - frais d'études – dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'études qui ne seront pas poursuivies de travaux donc elles ont été transférées des dépenses d'investissement aux dépenses de fonctionnement. Elles s'élèvent pour 2016 à 20 720.34 €.
- A la ligne 6284 – Redevances pour services rendus - : la prestation d'une 2<sup>nd</sup>e équipe verte a été intégrée à cette ligne dans le courant de l'année. Le coût de cette prestation s'élève à 17 000.00 € ; pour rappel, le coût de la 1<sup>ère</sup> équipe verte s'élève à 68 000.00 €.

### **Chapitre 012 :**

- Les charges de personnel pour l'année 2016 s'élèvent à 1 393 691.03 €.

Guy MOREL indique qu'il n'est pas d'accord avec la décision d'appliquer le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 11.34%

Le Président lui répond qu'il est difficile de faire autrement.

### **Chapitre 014 :**

- Ce chapitre regroupe les AC, le FNGIR = 415 253.00 € (identique à 2015), et le FPIC = 130 726.00 €

### **Chapitre 65 :**

- La participation au déficit du Musée du Jouet s'élève à 261 542.00 €,
- La cotisation au SDIS pour un montant de 221 286.00 €; pour notre contribution 2017, le SDIS a notifié une augmentation de 0.30%. Le montant annuel pour 2017 sera de 221 950.00 € (+664.00€).
- **Les subventions versées :**

Le montant total d'attribution de soutien aux associations versé en 2016 est de 150 159.00 €

Le montant total des participations est de 52 000.00 € (transport Jura Sud Foot = 27 000.00 € et salaire Idélic = 25 000.00 €)

		ATTRIBUTIONS	IMPUTATIONS		
			6574	6281	6288
IDEKLIC	Participation programmation culturelle+ateliers	58 000,00 €	33 000,00 €		25 000,00 €
ECOLE DE MUSIQUE JURA SUD	Projet éducatif	41 000,00 €	41 000,00 €		
NOEL AU PAYS DU JOUET	Programmation culturelle+ateliers	24 900,00 €	24 900,00 €		
JURA SUD FOOT	Ecole et dynamique éducative	18 000,00 €	18 000,00 €		
JURA SUD FOOT	Participation service Transports	27 000,00 €		27 000,00 €	
ATELIER AU VILLAGE		7 600,00 €	7 600,00 €		
JURA SUD HANDBALL	Ecole de Hand	7 000,00 €	7 000,00 €		
TOUR DU JURA		4 000,00 €	4 000,00 €		
VACHE QUI RUE		3 500,00 €	3 500,00 €		
MISSION LOCALE SUD JURA		2 700,00 €	2 700,00 €		
ECOLE DE LA 2ème CHANCE		1 239,00 €	1 239,00 €		
JURA SUD ACTIVITES		1 000,00 €	1 000,00 €		
VELO HT-JURA ST CLAUDE	Gentleman A. VUILLERMOZ	1 000,00 €	1 000,00 €		
COMITE CULTUREL D'ANIMATION Cne Moirans	Opéra Music from Corridors	1 000,00 €	1 000,00 €		
AUTOMNE MUSICAL		900,00 €	900,00 €		
VOLODALEN		800,00 €	800,00 €		
VELO HT-JURA ST CLAUDE	Course régionale Maisod	600,00 €	600,00 €		
TRIATHLON VOUGLANS		540,00 €	540,00 €		
MEILLEURS SPORTIFS	VINCENT Adeline	80,00 €	80,00 €		
	JANSENS Frédéric	80,00 €	80,00 €		
	JANOD Juliette	80,00 €	80,00 €		
	DURRAFOURG Laurianne	80,00 €	80,00 €		
	MOTO CLUB JURA SUD	80,00 €	80,00 €		
	ASS CANINE JURA SUD	80,00 €	80,00 €		
DUO TRAIL DES CROZETS		400,00 €	400,00 €		
JURA SUD TRIAL		500,00 €	500,00 €		
		<b>202 159,00 €</b>	<b>150 159,00 €</b>	<b>27 000,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### Chapitre 20 :

Les études suivantes se sont achevées en 2016 :

- Etude sur la pré-programmation pour la rénovation du complexe sportive réalisée par SA17 pour un montant de 10 920.00 €,
- Etude sanitaire et thermique de l'hébergement pour un montant de 8 940.00 €,
- Etude de faisabilité de la Maison des Aînés pour un montant de 1 728.00 €.

Les études suivantes se sont poursuivies sur 2016 :

- Frais d'études et honoraires de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du Groupe Scolaire RPI Etival se sont poursuivis à hauteur de 29 355.23 €,
- Etude du Site Archéologique de Villards d'Héria pour un montant de 8 640.00 €.

## **Chapitre 204 :**

L'opération Haut Débit Fibre Optique – complément Lavancia- s'est achevée, le coût s'élève à 14 005.53 € ; et 5 prises ont été réalisées sur Jeurre et Vaux pour un montant de 318.36 €.

Le solde de la participation au SDIS pour la réhabilitation de la caserne de la Bienne Vaux Jeurre n'a pas été versé en 2016. Suite aux remarques de la Préfecture, cette participation ne peut être budgétée comme telle. En effet, la Communauté de Communes ne détient pas la compétence en matière de Secours et Incendie ; cette dernière appartient au service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Dès lors, la maîtrise d'ouvrage de l'opération relève seule du SDIS. Aussi, les communes ne peuvent légalement apporter un fonds de concours à la Communauté de Communes.

Il a donc été décidé avec le SDIS que chacune des entités apporterait directement sa contribution financière. Au vu des acomptes déjà versés au SDIS, il conviendra de reporter au BP 2017 la somme de 6 018.91 €.

## **Chapitre 21 :**

L'aménagement de la 2<sup>nd</sup>e ligne téléphonique à l'Office de Tourisme a été réalisé pour un montant de 1 656.00 €.

Divers aménagements au sein du Musée du Jouet ont été réalisés, à savoir :

- L'aménagement du photomaton pour un montant de 1 400.64 €,
- L'aménagement scénographique pour les expositions temporaires pour un montant de 19 881.24 €,
- L'aménagement handicap (achat de sièges cannes) pour un montant de 1 297.50 €.

La signalétique touristique s'élève à 9 172.70 € ; l'aménagement de mobilier sur les sentiers de randonnées PDIPR et voies douces s'élève à 3 611.52 €.

L'acquisition de matériel informatique :

- L'aménagement de 5 postes informatiques à la médiathèque à destination du public pour un montant de 5 963.40 € ; pour rappel, cet équipement a été financé par la DRAC à hauteur de 3 869.00 € soit 65% (versé en 2015),
- L'acquisition d'un système de sauvegarde au Musée du Jouet pour un montant de 3 428.40 €,
- L'acquisition d'un poste informatique, d'un vidéo projecteur...pour le nouvel agent TEPOS ; cet équipement est financé par l'ADEME à 100%,
- Le renouvellement de postes informatiques : Communication, RH & Compta et Crèche pour un montant de 3 101.54 €.

L'acquisition de mobilier divers :

- L'acquisition d'un stand parapluie pour un montant de 3 042.00 €,
- L'acquisition de rayonnage pour les réserves du Musée du Jouet pour un montant de 1 771.60 €,
- L'acquisition de mobilier divers pour l'agent TEPOS (financé à 100% par l'ADEME) pour un montant de 1 662.54 €,
- L'acquisition d'une machine à relier pour un montant de 645.12 €,
- L'aménagement de parking vélos pour un montant de 1 614.48 €.

L'acquisition de matériel sportif et aménagement de la zone 'équipements sportifs' :

- L'acquisition de matériel sportif pour un montant de 1 501.35 €
- L'aménagement d'une brise vue et de 2 portails clôture du Stade de Foot pour un montant de 2 695.20 € et 4 170.00 €,
- L'installation d'un projecteur, éclairage sur le parking arrière de la salle de remise en forme pour un montant de 2 167.45 €.

### **Chapitre 23 :**

- Les travaux d'aménagement des déplacements doux pour un montant de 1 705.50 €, qui concerne les 1ers honoraires de maîtrise d'œuvre,
- Les travaux de restructuration de la crèche pour un montant de 12 705.56 € ; il s'agit d'honoraires de maîtrise d'œuvre et étude géotechnique,
- Les travaux de réhabilitation de l'ancien CMS pour un montant de 17 226.68 €,
- Les travaux de réhabilitation du stade de Lavancia pour un montant de 4 193.28 €,
- Les travaux de réfection de la Vache qui Rue pour un montant de 6 637.25 € ; il s'agit de façade et de l'électricité.

### **Chapitre 18 :**

- L'avance au budget SPANC Eau & Assainissement représente 170 000.00 €.

### **Chapitre 27 :**

- Les participations aux budgets s'élèvent à 93 149.51. Il s'agit de l'avance d'équilibre au budget ZA Les Quarrés.

**Les dépenses d'investissement représentent 36% des réalisations prévues.**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

La dernière subvention, réserve parlementaire, relative aux travaux de réhabilitation des vestiaires de Vaux a été perçue.

Le Conseil Régional a versé le solde de la subvention relative à l'opération Handicap auditif du Musée du Jouet.

Un acompte de 50% du Département a été versé pour l'aménagement des sentiers de randonnée PDIPR.

La participation de la commune de Moirans à l'exposition 'Du cœur à l'écorce' a été versée.

Le montant du FCTVA perçu s'élève à 33 797.54 € (3 et 4<sup>ème</sup> trimestres 2015 ; 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres 2016)

Le budget SPANC Eau & Assainissement a remboursé l'avance versée à hauteur de 5 000.00€ (sur 170 000.00 € versé) & le budget ZA Gd Gizon a remboursé l'avance versée à hauteur de 5 829.99 €.

**Les recettes d'investissement représentent 13% des recettes attendues.**

Le Président demande s'il y a des questions.

Michel BLASER revient sur le FCTVA.

Le Président lui répond qu'il n'a pas été touché et reste inscrit sur le budget primitif de 2017.

Denis MOREL fait part de son inquiétude sur la situation financière de la collectivité, notamment sur le capital restant dû.

Pascal GAROFALO lui répond que la collectivité fonctionne avec toutes ses structures pour le moment et avec même, 50 000 euros en investissement et sans emprunter (pas d'emprunt depuis 3 ans).

Denis MOREL l'interroge à présent sur la maison des Aînés et demande pourquoi ce n'est pas la commune de Moirans-en-Montagne qui a réglé le terrain.

Pascal GAROFALO lui répond que ce n'est pas le sujet du jour, qu'il fallait en parler lors de la commission du CIAS de cette semaine. De plus, cette opération date de l'année passée, et il ne comprend pas pourquoi il se manifeste sur ce point ce jour.

Denis MOREL lui indique qu'il pensait voir apparaître cette opération dans les recettes.

Le Président lui propose d'aborder le sujet un autre jour.

Plus personne ne se manifestant, le Président quitte la salle pour le vote des Comptes Administratifs 2016.

Serge LACROIX remercie Le Président pour la présentation de ces Comptes Administratifs 2016.

Serge LACROIX propose de voter ces CA en une seule fois, ce qui est accepté. En revanche, Guy MOREL demande le vote à bulletin secret. 12 conseillers sollicitent également un vote à bulletin secret.

Résultat des votes : *(résultat des votes : 18 pour – 14 contres – 0 abstention)*.

Le Président revient, Serge LACROIX lui indique le résultat.

Pascal GAROFALO est très surpris et demande une suspension de séance suite à ce résultat. Il est 20h10.

20h15 : départ de Jean-Robert BONDIER.

20h21 Le Président reprend la séance. Il indique qu'il est très surpris et déçu par ce vote, qu'il était sur le point de démissionner mais qu'il a trop de respect pour le territoire, les équipes ainsi que le personnel.

Pascal GAROFALO s'adresse à Denis MOREL en lui précisant je cite : « les remarques ne se font pas que dans un sens ».

Denis MOREL lui répond, je cite : « il y a un moment où ça craque, et c'est un avertissement ».

### ■ **Présentation et approbation des Comptes de Gestion 2016**

Les comptes de gestion 2015 transmis par la trésorerie sont identiques aux comptes administratifs 2015. Il est donc nécessaire de les approuver par délibération.

Ces Comptes de Gestion 2016 sont approuvés par quasiment l'ensemble de l'assemblée *(résultat des votes : 31 pour – 0 contre – 2 abstentions)*.

### ■ **Présentation et vote des Budgets Primitifs 2017**

**En 2017, on compte 8 budgets primitifs :**

Budget Général ; Musée du Jouet ; ZI Sous la Combe ; ZA En Gezon ; ZA La Clavelière ; ZA Les Quarrés ; ZA En Pont ; SPANC

Les budgets sont réalisés avec 1 958 947.00 € d'emprunt et avec une augmentation de la pression fiscale de 10% sur les impôts ménages 'taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie, et l'application du taux maximum CFE 2017 soit une augmentation de 6%.

La régularisation des écritures d'amortissement engagée en 2016 se poursuit, ainsi le montant s'élève à 194 710.84 €.

L'autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 501 854.83 €.

Le montant des intérêts est de 152 336.00 € ; le montant du capital de la dette est de 449 655.00 €.

Ainsi, l'autofinancement dégagé couvre tout juste le montant du capital de la dette, il est donc nécessaire d'affecter la totalité du résultat 2016 soit 193 078.88 €.

## FISCALITÉ

Il est proposé d'augmenter les taux comme suit :

	2016				Base prévisionnelles 2017*		Plus value prévisionnelle	
TH	7 484 697	13,56%	1 014 925	10%	7 514 000	14,92%	1 121 089	106 164
TFB	9 069 699	3,98%	360 974	10%	9 096 000	4,38%	398 405	37 431
TFNB	412 061	8,83%	36 385	10%	406 300	9,71%	39 452	3 067
CFE	5 430 328	21,06%	1 143 627	6%	5 562 000	22,39%	1 245 332	101 705
			2 555 911				2 804 277	248 366

### Indicatif sans pression fiscale

	2016				Base prévisionnelles 2017*		Plus value prévisionnelle	
TH	7 484 697	13,56%	1 014 925	10%	7 514 000	13,56%	1 018 898	3 973
TFB	9 069 699	3,98%	360 974	10%	9 096 000	3,98%	362 021	1 047
TFNB	412 061	8,83%	36 385	10%	406 300	8,83%	35 876	- 509
CFE	5 430 328	21,06%	1 143 627	9%	5 562 000	21,06%	1 171 357	27 730
			2 555 911				2 588 153	32 242

>>>> PANIER FISCAL PRÉVISIONNEL 2017 <<<<

	BASES	TAUX	PRODUIT PRÉVISIONNEL	
			Bases X Taux	
TH	7 541 000,00 (+ 29 303,00)	14.92%	1 121 089,00	
FB	9 096 000,00 (+ 26 301,00)	4.39%	398 405,00	
FNB	406 300,00 (- 5 761,00)	9.71%	39 452,00	
Produit Taxe additionnelle FNB			1 529,00	
			1 560 475,00	1 560 475,00
CFE	5 562 000,00 (+ 131 672,00)	22.39%	1 245 332,00	1 245 332,00
<i>Rôles supplémentaires 2017</i>				<b>2 805 807,00</b>
				<b>2 805 807,00</b>
IFER			249 248,00	
CVAE			515 226,00	
TASCOM			40 468,00	
			804 942,00	<b>804 942,00</b>
<b>TOTAL sans TEOM</b>				<b>3 610 749,00</b>
TEOM			639 584,00	<b>639 584,00</b>
<b>TOTAL avec TEOM</b>				<b>4 250 333,00</b>
FNGIR				-415 253,00
FPIC Non notifié au 06/04/17				-150 335,00
BMCFE				0,00
<b>TOTAL ROLES GENERAUX 2017</b>				<b>3 684 745,00</b>
Dotation compensation d'Etat réforme TP Non notifié au 06/04/17			38 000,00	<b>38 000,00</b>
<b>TOTAL PANIER FISCAL 2017</b>				<b>3 722 745,00</b>

## RAPPEL SUR LES PARTICULARITÉS DES MONTAGES BUDGÉTAIRES SUITE AU CONTROLE CRC 2016

Le budget général absorbe l'ensemble des déficits des budgets annexes en abondant d'une participation. En contrepartie, une recette d'investissement s'inscrit au budget général pour un montant égal au remboursement de l'année de cette avance et ce même montant s'inscrit en dépense d'investissement dans les budgets annexes.

En 2017, le budget général supporte :

- l'abondement de participations d'équilibre aux budgets annexes suivants :
  - BP ZA La Clavelière pour un montant de 130 123.00 € (investissement - 276348)
  - BP ZA Les Quarrés pour un montant de 45 900.00 € (investissement - 276348)
  - BP ZA Le Grand Gizon pour un montant de 51 277.00 € (investissement - 276348)
  - BP ZI Lavancia pour un montant de 167 320.00 € (investissement - 276348)
  - BP SPANC Eau & Assainissement pour un montant de 145 000.00 € (investissement - 276348)

TOTAL DES PARTICIPATIONS D'EQUILIBRE = 539 620.00 €

- les remboursements de ces avances sont les suivantes :
  - BP ZA La Clavelière pour un montant de 81 400.00 € (investissement - 276348)
  - BP ZA Les Quarrés pour un montant de 0.00 € (investissement - 276348)
  - BP ZA Le Grand Gizon pour un montant de 45 000.00 € (investissement - 276348)
  - BP ZI Lavancia pour un montant de 29 100.00 € (investissement - 276348)
  - BP SPANC Eau & Assainissement pour un montant de 280 000.00 € (investissement - 276348)

TOTAL DES REMBOURSEMENTS DES AVANCES = 435 500.00 €

- l'abondement du déficit du BP Musée du Jouet pour un montant de 263 592.00 € (fonctionnement)

TOTAL DU DEFICIT DU BP MUSEE DU JOUET = 263 592.00 €

L'ensemble des budgets affichent des montants connus, sincères et réels en dépenses et en recettes. Seules les subventions notifiées ainsi que les ventes certaines sont inscrites.

### VOLUME BUDGÉTAIRE GLOBAL

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
GÉNÉRAL	5 700 321.00	5 149 940.00	10 850 261.00
ZI LAVANCIA	556 821.30	718 441.41	1 275 262.71
ZA GD GIZON	477 642.87	472 275.37	949 918.24
ZA LA CLAVELIÈRE	431 162.75	241 217.75	672 380.50
ZA LES QUARRÉS	140 299.51	140 299.51	280 599.02

<b>ZA EN PONT</b>	<b>560 914.73</b>	<b>560 914.73</b>	<b>1 121 829.46</b>
<b>SPANC EAU &amp; ASSAIN.</b>	<b>283 080.00</b>	<b>536 959.48</b>	<b>820 039.48</b>
<b>MUSÉE DU JOUET</b>	<b>764 766.41</b>	<b>0.00</b>	<b>764 766.41</b>
	<b>8 915 008.57</b>	<b>7 820 048.25</b>	<b>16 735 056.82</b>

## **BUDGET GÉNÉRAL**

### **FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES**

##### **Chapitre 011**

Le montant global des dépenses de fonctionnement du chapitre 011 s'élève à 646 591.00 €. Pour rappel, 621 511.08 € ont été réalisés en 2016, soit une augmentation constatée de + 25 079.92.00 €.

Cette augmentation s'explique essentiellement par les dépenses nouvelles suivantes et déduites de dépenses ponctuelles complémentaires réalisées en 2016 comme celles liées au Tour de France pour un montant de 40 030.00 :

- dépenses FETE DES SAVEURS = 5 300.00 €
- dépenses CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL = 15 000.00 €
- dépenses CHAUFFAGE Crèche non facturées pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2014, l'année 2015 et 2016 = 12 000.00 €
- dépenses 2<sup>ème</sup> EQUIPE VERTE = 34 000.00 €

##### **Chapitre 012**

Ce chapitre consacré aux dépenses liées au personnel et ses charges reste stable.

##### **Chapitre 014**

Sont inscrits dans ce chapitre, les attributions de compensation qui sont inchangées ; les restitutions sur les dégrèvements sur les contributions directes, le FNGIR, et le FPIC (non connue).

##### **Chapitre 65**

Dans ce chapitre, sont inscrits :

- Le déficit du Musée du Jouet = 263 592.00 € (2017 = 249 501.59 € + déficit 2016 = 14 090.41 €)
- Les indemnités des élus = inchangées
- La cotisation au SDIS = 221 950.00 € (221 286.00 € en 2016 ; +0.3%)
- La cotisation PAYS
- La contribution Ordures ménagères = 573 769.00 €
- La subvention au fonctionnement du BP Gd Gizon = 14 180.00 (capital emprunt) + 5 370.00 (intérêt + ICNE)



## Chapitre 74

### La DGF

Le montant des dotations se répartissent comme suit :

- Dotation d'intercommunalité = 9 601.00 € (-53 203.00 €/2016)
- Dotation de compensation = 351 920.00 € (-10 058.00 €/2016)
  - Soit – 63 261.00 €/2016

Sont également inscrits dans ce chapitre :

- La subvention ADEME pour les missions TEPOS = 23 800.00 €
- La subvention DRAC pour le contrat de développement culturel = 15 000.00 €

## Chapitre 75

Sont inscrits dans les revenus des immeubles, les loyers CLAIRBOIS.

## INVESTISSEMENT

### DEPENSES

Le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 5 149 940.00 €. Ce montant englobe le report du déficit d'investissement 2016 soit 1 003 597.39 €.

## Chapitre 20

Les études suivantes sont programmées :

- Etude de faisabilité Chaudière Granulés bois – siège Jura Sud = 2 100.00 €
- Etude audit énergétique Hébergement = 5 100.00 € (financé à hauteur de 80%)
- Etude diagnostic accessibilité de l'ensemble des bâtiments = 8 700.00 € (pas de financement attendu)
- Etude Zéro phyto = 27 830.00 € (financé à hauteur de 80%)

Les études suivantes seront poursuivies :

- Etude Site archéologique = 25 000.00 € (+ 15 840.00 € de report 2016)
- Etude Aménagement du Site du Regardoir = 26 730.00 € (Report 2016)
- Etude Mission accompagnement technique CFA du Sport = 18 920.00 € (Report 2016)

Divers logiciels et licences informatiques sont à prévoir.

## Chapitre 204

Dans ce chapitre, sont inscrits les fonds de concours :

- pour la salle socio-éducative de Maisod pour un montant de 45 000.00 € ; c'est une inscription reporté de 2016
- pour la montée en débit de la commune de LECT pour un montant de 37 030.00 €
- pour la revalorisation du bourg centre de la commune de Moirans pour un montant de 16 050.00 €
- pour l'aménagement du lac de coiselet à la communauté de communes de la petite montagne pour un montant de 4 680.00 €
- pour la construction du CFA du Sport pour un montant de 100 000.00 €

## Chapitre 21

Sont inscrits :

- L'aménagement scénographique des expositions temporaires du Musée du Jouet = 4 500.00 €
- L'aménagement d'un monte personnes au Musée du Jouet = 23 160.00 € (financé à hauteur de 40%)
- L'acquisition d'une caméra et éclairage sécurité au Musée du Jouet = 1 000.00 €
- L'acquisition d'une chaudière granulés bois au siège de Jura Sud = 60 000.00 € (financement espéré 70%)
- L'acquisition de matériel informatique notamment un ordinateur serveur CTA au Musée du Jouet, une provision pour des écrans tactiles à remplacer au Musée du Jouet, une sono pour les conseils communautaires, une caméra thermographique et un télémètre pour le TEPOS ...
- L'acquisition de bacs album pour la médiathèque
- L'acquisition du mobilier de cantine pour le groupe Scolaire d'Etival... = 18 000.00 €

## Chapitre 23

Sont inscrits :

- La réfection de la toiture couverture du site archéo = 110 050.00 € (financé à hauteur de 82.50%)
- Les travaux de rénovation du groupe scolaire RPI Etival Les Crozets = 848 500.00 € (+226 696.40 € de report 2016) (financé à hauteur de 70%)
- Les travaux d'étanchéité des 3 terrasses du gymnase + clôture et portail du plateau sportif = 54 114.00 € (sinistre financé par assurance)
- Les travaux d'assainissement au Musée du Jouet = 15 900.00 €
- Les travaux de restructuration de la Crèche = 387 900.00 € (+375 179.24 € de report 2016) (financé à hauteur de 70%)
- Les travaux de réhabilitation des vestiaires sportifs de Coyron = 460 000.00 € (financement espéré 80%)

## Chapitre 16

Dans ce chapitre, sont inscrits :

- Le remboursement du capital d'emprunt = 449 655.00 €

## Chapitres 18 & 27

Dans ce chapitre, on retrouve les participations d'équilibre aux budgets annexes, soit un montant de 539 620.00 € ;

### 042 – opérations patrimoniales

Une opération pour compte de tiers s'inscrit au 458201 : Natura 2000 – Châtel de Joux L'Ascencière pour un montant de 35 000.00 € ; il s'agit de l'étude.

## RECETTES

Sont inscrites au chapitre 13, les subventions d'équipements notifiées sur les opérations inscrites en dépenses.

Au chapitre 16, l'emprunt s'élève à 2 044 975.00 €, dont 86 028.00 € de régularisation d'une échéance d'emprunt provenant du BP ZI Lavancia. L'emprunt d'équilibre s'élève donc réellement à 1 958 947.00 €.

## FCTVA

Comme en 2016, le FCTVA est attribué sur les dépenses réelles d'investissement mais également sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments publics (615221).

Les attributions du FCTVA versées au titre de ces dépenses sont imputées en section d'investissement au compte 10222. La quote part correspondant aux attributions versées au titre des dépenses de fonctionnement est transférée en section de fonctionnement par opération d'ordre budgétaire : débit du compte 10229 'reprise sur FCTVA' (chap 040) et le crédit du compte 777 'quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat' (chap 042).

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est nécessaire d'affecter la globalité du résultat 2016 = 193 078.88 € - compte 1068.

## CHAPITRES 18 & 27

Sont inscrits au compte 276348, les remboursements des participations aux budgets annexes : 435 500.00 €

- BP ZA La Clavelière pour un montant de 81 400.00 € (investissement - 276348)
- BP ZA Les Quarrés pour un montant de 0.00 € (investissement - 276348)
- BP ZA Le Grand Gizon pour un montant de 45 000.00 € (investissement - 276348)
- BP ZI Lavancia pour un montant de 29 100.00 € (investissement - 276348)
- BP SPANC Eau & Assainissement pour un montant de 280 000.00 € (investissement - 27648)

## BUDGETS ANNEXES

### BUDGET MUSÉE DU JOUET

Seules sont inscrites dans ce budget des dépenses et recettes de fonctionnement ; l'investissement est inscrit dans le budget général.

La masse globale de ce budget s'élève à 764 766.41 € ; elle englobe toutes les dépenses afférentes au Musée, à la Boutique et à l'Hébergement, qui se répartissent comme suit :

Chapitre 011 :

- Musée + Boutique = 352 776.00 €
- Hébergement = 19 350.00 €

Chapitre 012 :

- Charges de personnel = 378 500.00 €

Les recettes englobent :

- La variation de stocks pour un montant de 41 000.00 €
- La billetterie musée pour un montant de 230 350.00 €
- La vente en boutique pour un montant de 135 350.00 €
- Les loyers hébergement + taxe de séjour pour un montant de 30 200.00 €
- Les subventions diverses (DRAC, Région, CD ...) pour un montant de 38 050.00 €

Ce budget est équilibré par la participation du BG qui s'élève à 263 592.00 €.

## BUDGET SPANC EAU & ASSAINISSEMENT

Ce budget englobe l'ensemble des opérations liées au service SPANC, mais aussi l'ensemble des opérations liées à l'étude du transfert de compétence eau potable et assainissement collectif. Il a été décidé, dès sa création, d'effectuer cette étude de faisabilité en interne.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement le service SPANC, mais aussi une part consacrée à l'étude, notamment une part salariale, temps travaillé par certains agents sur cette étude.

En 2016, étaient budgétées en fonctionnement les opérations de réhabilitations ; or suite aux conseils de la DGFIP, ce type d'opération doit s'inscrire en investissement 'opération pour compte de tiers'. Ainsi ces opérations seront donc budgétées aux comptes 4581 et 4582 au BP 2017 ; Seule la subvention attendue et non perçue sur 2016 pour les opérations réalisées en 2016 et mandatées sera budgétée en fonctionnement pour éviter un déséquilibre non justifié.

Les recettes de fonctionnement sont :

- les redevances,
- le mise à disposition de l'agent SPANC au syndicat de la Mercantine,
- les subventions de l'agence de l'eau sur l'animation réhab et diverses,
- les subventions de l'agence de l'eau et de l'Etat (DETR) sur l'étude.

La section de fonctionnement dégage un excédent de 41 711.20 €.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont essentiellement liées à l'étude, avec l'acquisition de matériel informatique (Déecteur, photomètre...)... et s'ajoute en 2017 les opérations de réhabilitation pour compte de tiers.

Les recettes d'investissement sont les financements de l'agence de l'eau et de l'Etat (DETR).

La particularité de ce budget est l'inscription en investissement d'une avance du budget général, qui permettra d'avoir une trésorerie propre à ce budget. Cette avance est également inscrite en dépense d'investissement puisqu'elle sera remboursée dès que les subventions seront versées.

La section d'investissement dégage un excédent de 66 259.48 € ; cette réserve est répartie sur les lignes suivantes :

- Matériel de transport = 25 000.00 €
- Matériel bureau et informatique = 21 000.00 €
- Dépenses imprévues = 20 259.48 €

## BUDGET ZA GRAND GIZON

Conformément à la demande de la CRC, l'ensemble des dépenses relatives à l'entretien des bâtiments CLAIRBOIS sont inscrites depuis 2016 dans le budget général, ainsi que les recettes de locations et charges. Seules les dépenses et recettes afférentes aux travaux de la zone d'activité restent inscrites sur ce budget.

Dépenses de fonctionnement :

- Déficit reporté : 116 629.55 €
- Sont prévus les travaux suivants :
  - La démolition du bâtiment grande hauteur 25 000.00 €
  - Une reprise d'enrobé 4 000.00 €
  - Les travaux Néotilus 6 000.00 €
  - La pose de compteurs eau bâtiment Jura Buis 2 000.00 €

- Des frais de bornage sur la vente de terrain restant sur le petit gezon sont prévu à hauteur de 1 800.00 € et 300.00 € sont prévus sur une étude de séparatif.
- Les intérêts d'emprunt pour un montant de 2 906.00 €
- Les intérêts d'emprunt courus non échus pour un montant de 2 461.50 €

Recettes de fonctionnement :

- Vente de terrain à Acquistapace pour un montant de 10 000.00 €
- Vente de terrain équivalent au bâtiment gde hauteur pour un montant de 35 000.00 €
- Subvention de fonctionnement du Budget Général pour un montant de 14 173.00 € + 5 367.50 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement du capital d'emprunt pour un montant de 14 173.00 €
- Remboursement de la participation du Budget Général pour un montant de 45 000.00 €

Recettes d'investissement :

- Excédent reporté : 104 152.65 €
- Avance participation d'équilibre du Budget Général pour un montant de 51 276.90 €

### **BUDGET ZI LAVANCIA**

Dépenses de fonctionnement :

- Les travaux sur terrain SOFRABAT pour un montant de 3 500.00 €, avec des frais de bornage pour un montant de 1500.00 €

Recettes de fonctionnement :

- Excédent reporté : 75 528.36 €
- Vente de terrains à Intermarché pour un montant de 3 500.00 € et à SOFRABAT pour un montant de 25 600.00 €.

Dépenses d'investissement :

- Déficit reporté : 151 120.47 €
- Remboursement de la participation du Budget Général pour un montant de 29 100.00 €

Recettes d'investissement :

- Avance participation d'équilibre du Budget Général pour un montant de 167 320.11 €

### **BUDGET ZA LA CLAVELIERE**

Dépenses de fonctionnement :

- Déficit reporté : 428.00 €
- Viabilisation - travaux + honoraires + divers (60%) pour un montant de 319 480.00 €

Recettes de fonctionnement :

- DETR notifiée pour un montant de 271 345.00 €

Dépenses d'investissement :

- Remboursement de la participation du Budget Général pour un montant de 81 400.00 €

Recettes d'investissement :

- Avance participation d'équilibre du Budget Général pour un montant de 130 123.00 €

### **BUDGET ZA LES QUARRÉS**

Dépenses de fonctionnement :

- Frais d'études pour un montant de 35 900.00 €
- Honoraires pour un montant de 10 000.00 €

Recettes de fonctionnement :

- Aucunes recettes de subvention notifiée à ce jour et aucune vente en cours.

Dépenses d'investissement :

- Aucun remboursement de la participation du Budget Général ne peut être réalisé puisqu'aucune recette de fonctionnement.

Recettes d'investissement :

- Avance participation d'équilibre du Budget Général pour un montant de 45 900.00 €

## BUDGET ZA EN PONT

Suite aux conseils et avis de la Direction des Finances Publiques, il nous faut rouvrir le budget ZA En Pont, puisqu'il reste finalement un terrain à vendre et le déficit n'a pas encore été remonté dans le budget général. Il nous faut annuler la délibération de clôture du budget approuvée en date du 7 avril 2016.

Guy MOREL propose de vendre le bâtiment « grande hauteur » au lieu de le démolir.

Serge LACROIX lui répond que ce bâtiment a déjà été mis en vente sans succès car il n'est plus du tout aux normes. La proposition est donc de le démolir et de revendre la parcelle nue.

Le Président met au vote ces budgets primitifs dans la globalité : (*résultat des votes : 32 pour – 0 contre – 1 abstention*).

### Pour rappel :

Un travail de synthèse a été entrepris avec les services de la DGFIP afin d'établir un bilan financier de la ZA EN PONT. Après avoir répertorié l'ensemble des mouvements comptables réalisés sur cette zone, il en ressort un déficit comptable réel de 289 586.73 €.

Ce déficit devra être absorbé par le budget général. Après réflexion, il sera demandé à Mme la Sous-Préfète, son accord pour inscrire ce déficit de manière échelonnée sur plusieurs années sur le budget général, afin que celui-ci ne soit pas impacté sur un seul exercice.

Dépenses de fonctionnement :

- Les stocks constatés au 31/12/15 pour un montant de 560 914.73 €

Recettes de fonctionnement :

- Excédent reporté : 271 328.00 €
- Vente de terrains pour un montant de 54 103.11 €.

Dépenses d'investissement :

- Déficit reporté : 260 910.11 €
- Régularisation Remboursement d'une échéance d'emprunt au Budget Général pour un montant de 64 521.00 €
- Stock final au 31/12/17 pour un montant de 235 483.62 €

Recettes d'investissement :

- Les stocks constatés au 31/12/15 pour un montant de 560 914.73 €

Les écritures de stocks des budgets annexes ont été mises à jour, et s'inscrivent comme telle aux budgets 2017 :

BUDGETS		DEPENSES		RECETTES	
		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>ZA LES QUARRÉS</b>					
71355	Constatation balance d'entrée	94 399,51 €			
71355	Transfert du nouveau stock			140 299,51 €	
3555	Annulation du stock initial				94 399,51 €
3555	Intégration du stock final		140 299,51 €		
<b>ZA GRAND GIZON</b>					
71355	Constatation balance d'entrée	320 672,82 €			
71355	Transfert du nouveau stock			413 102,37 €	
3555	Annulation du stock initial				320 672,82 €
3555	Intégration du stock final		413 102,37 €		
<b>ZA LA CLAVELIERE</b>					
71355	Constatation balance d'entrée	111 094,75 €			
71355	Transfert du nouveau stock			159 817,75 €	
3555	Annulation du stock initial				111 094,75 €
3555	Intégration du stock final		159 817,75 €		
<b>ZI LAVANCIA</b>					
71355	Constatation balance d'entrée	551 121,30 €			
71355	Transfert du nouveau stock			452 192,94 €	
3555	Annulation du stock initial				551 121,30 €
3555	Intégration du stock final		452 192,94 €		
<b>ZA EN PONT</b>					
71355	Constatation balance d'entrée	560 914,73 €			
71355	Transfert du nouveau stock			235 483,62 €	
3555	Annulation du stock initial				560 914,73 €
3555	Intégration du stock final		235 483,62 €		

#### ■ Affectation du résultat 2016

Il est nécessaire d'affecter la globalité du résultat 2016 = 193 078.88 € au compte 1068.

Cette proposition est validée par l'ensemble de l'assemblée (résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention).

#### ■ Vote des taux de fiscalité 2017

Il est proposé d'augmenter les taux comme suit :



Vu la délibération du conseil communautaire du 16 février 2012 fixant le prix de vente au m<sup>2</sup> des terrains en zones d'activités à 10,00 € H.T.,

La communauté de communes propose de céder à l'entreprise AQUISTAPACE représentée par M. AQUISTAPACE Yves, et ayant son siège social 10A rue Chantebey à 39260 MEUSSIA, un tènement de terrain à bâtir située sur le territoire de la Commune de MOIRANS EN MONTAGNE au lieudit « Petit Gezon », constitué des parcelles cadastrées section AL 174, AL 182, AL 186 et AL 188 d'une contenance de 999 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de **9 990,00 € H.T.**,

La vente comportera une clause de substitution, afin que la dite vente puisse se faire à son profit ou au profit de toute société qu'il constituerait,

L'intégralité des frais d'acte sera supportée par l'acquéreur,

Cette proposition est acceptée par toutes et tous (*résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention*).

#### 4. Pays de Ludy : affaires scolaires et petite enfance

■ Validation des choix de la CAO concernant les marchés :

- rénovation groupe scolaire Etival / Les Crozets / Châtel-de-Joux

Alain RGAUD présente les résultats de la CAO 4 avril 2017 concernant les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire d'Etival toutes options.

N° du lot	Désignation du lot	Entreprise	Montant du lot € HT
1	Terrassement VRD	GOYARD	33 093,13
2	Maçonnerie-gros oeuvre	GCBAT	139 500,00
3	Charpente couverture zinguerie bardage ossature	MARILLER	112 224,39
4	Etanchéité	SFCA	19 037,28
5	Menuiseries extérieurs aluminium	PAGET	52 649,39
6	Menuiseries intérieurs	PAGET	43 239,69
7	Métallerie	BELUARDO	27 717,58
8	Doublages cloisons peinture	BONGLET	107 968,69
9	Faux plafonds	SCP	8 491,78
10	Revêtements collés	PERRIN MAZIER	12 321,86
11	Revêtements scellés	SOLSYTEM	29 878,76
12	Plomberie sanitaire	PICARD	48 043,08
13	Chauffage ventilation	PICARD	115 654,00
14	Electricité courant faible	SCEB	60 768,27

**TOTAL HT 810 587,90**  
**TOTAL TTC 972 705,48**

Cette proposition est validée par l'ensemble de l'assemblée (résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention).

- Rénovation Multi-Accueil Pause Câlin. 2 lots infructueux. Une ouverture des plis mais pas d'analyse. Relance des 2 lots non pourvu (charpente et couverture)

Le Président explique que la CAO d'ouverture des plus pour les travaux de la crèche a eu lieu le vendredi 7 avril à 17h00.

Il en résulte que le principal lot (charpente couverture ossature bois menuiseries extérieures) n'a pas trouvé d'allotissement. En cause : le type de couverture utilisé, qui ne répond pas exactement aux normes des conditions climatiques de Moirans-en-Montagne. Une nouvelle consultation sera donc lancée rapidement. Or, le Président souhaite que le conseil communautaire l'autorise à désigner par voie d'arrêté, les entreprises attributaires des marchés à l'issue de cette seconde consultation, conformément à l'analyse des offres qui en résultera ainsi qu'à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en oeuvre de ce marché.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble de l'assemblée (résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention).

## 5. Culture et Communication

- Convention territoriale de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle (CTDCEAC) avec la DRAC BFC

### ⇒ Convention DRAC

Suite à la présentation de cette convention par Claude BENIER ROLLET et Dominique LACROIX lors du dernier conseil communautaire, nous devons approuver la CTDCEAC avec la DRAC Bourgogne Franche-Comté qui nous engage pour 3 ans.

Financièrement, la DRAC subventionne le contrat à hauteur de 15 000 €. Pour cette première année, Jura participera à hauteur de 15 000 € également :

Dépenses €		Recettes €	
Actions et projets culturels	30 000.00	DRAC	15 000.00
		Autofinancement CC Jura Sud	15 000.00
<b>TOTAL € HT</b>	<b>30 000.00</b>	<b>TOTAL €</b>	<b>30 000.00</b>

### ⇒ Répartition financière

Pour l'année 1, dans le cadre de la Convention territoriale de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle entre la Communauté de Communes Jura Sud et la DRAC Bourgogne Franche-Comté, la répartition financière se fera comme suit :

Association/Structure	Dépense €
Ecole de musique Jura Sud	1 000.00

Comité Culturel Moirans	1 000.00
Inspection académique	1 000.00
Vache qui Rue	1 000.00
Cité Scolaire Pierre Vernotte	700.00
Association Idéklic	4 500.00
Musée du Jouet	2 800.00
CC Jura Sud	3 000.00
<b>TOTAL €</b>	<b>15 000.00</b>

2 délibérations sont donc nécessaires pour approuver cette répartition et les conventions financières passées avec chacune des associations/structures susvisées.

Toutes les actions du contrat sont exposées dans le document « Territoire en Culture(s) » distribué lors du dernier conseil communautaire. Vous pourrez toutefois retrouver ce document sur notre site internet/extranet et sur toute demande à la CC Jura Sud.

Ces 2 propositions sont acceptées par l'ensemble des conseillers (résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention).

- Aménagement numérique du territoire Jura Sud : Convention de partenariat pour le déploiement du réseau départemental à très haut débit du Jura.

#### ➡ Convention de partenariat avec le Département

Claude BENIER ROLLET explique que suite à la présentation en commission des maires, en commission « Culture et Communication » et au dernier conseil communautaire du projet d'aménagement numérique du territoire porté par le département du Jura, nous devons approuver la convention de partenariat avec le Département pour le déploiement du réseau départemental à très haut débit du Jura.

Dans cette convention pour la tranche 1 (0 à 5 ans), nous proposons pour Jura Sud, une priorisation des zones comme suit :

	Montée en débit	Nb lignes	Forfait unitaire	Total
N°1	Lect	161	230 €	37 030 €

	Déploiement FttH	Nb prises	Forfait unitaire	Total
N°1	Chancia	133	360 €	47 880 €
N°2	Charchilla	206	360 €	74 160 €
	Maisod	259		93 240 €
N°3	Crenans	147	360 €	52 920 €
	Moirans-en-M.	249		89 640 €

N°4	Martigna	128		46 080 €
	Villards d'Héria	271	360 €	97 560 €
	Moirans-en-M.	4		1 440 €
N°5	Moirans-en-M.	403	360 €	145 080 €

<b>TOTAL</b>	<b>1 961</b>		<b>685 030</b>
			€

Données à jour au 30 mars 2017

### ⇒ Convention de partenariat avec les communes

Nous devons également approuver les conventions de partenariat entre Jura Sud et les communes concernées par la tranche 1 et la répartition financière suivante :

- 2/3 Jura Sud
- 1/3 Commune

(rapporté au nombre de prises (Ftth) / lignes (Montée en débit) par communes)

Ainsi pour la tranche 1 (0 à 5 ans), la répartition financière sera la suivante :

Montée en débit	Nb lignes	Forfait unitaire	Total	Part CCJS (2/3)	Part commune (1/3)
Lect	161	230 €	37 030 €	24 687 €	12 343 €

Déploiement Ftth	Nb prises	Forfait unitaire	Total	Part CCJS (2/3)	Part commune (1/3)
Chancia	133	360 €	47 880 €	31 920 €	15 960 €
Charchilla	206	360 €	74 160 €	49 440 €	24 720 €
Maisod	259		93 240 €	62 160 €	31 080 €
Crenans	147	360 €	52 920 €	35 280 €	17 640 €
Moirans-en-M.	249		89 640 €	59 760 €	29 880 €
Martigna	128	360 €	46 080 €	30 720 €	15 360 €
Villards d'Héria	271		97 560 €	65 040 €	32 520 €
Moirans-en-M.	4		1 440 €	960 €	480 €
Moirans-en-M.	403	360	145 080 €	96 720 €	48 360 €

<b>TOTAL</b>	<b>1 961</b>	<b>230 € ou 360 €</b>	<b>685 030 €</b>	<b>456 687 €</b>	<b>228 343 €</b>
--------------	--------------	---------------------------	----------------------	----------------------	------------------

- ➔ La participation financière des communes concernées sera versée à la Communauté de Communes Jura Sud sous forme de fond de concours d'investissement,
- ➔ Les communes s'engagent à verser le montant de leur participation selon les modalités suivantes :
  - 50 % dès commencement des travaux d'établissement du réseau sur leur territoire
  - 50 % après réception des travaux d'établissement du Réseau sur leur territoire

Ces 2 conventions sont approuvées à l'unanimité (*résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention*).

## 6. Environnement et PNR Haut-Jura

### ■ Contrat de ruralité du Pays du Haut-Jura

Gérald HUSSON explique que ce document est à l'initiative des services d'Etat. Le contrat de ruralité permet de mettre en avant des projets dans une vision prospective d'un territoire. La préfecture se charge ensuite de mobiliser la DETR, le FNADT et/ou le FSIL en fonction de chaque projet. Le FSIL, mobilisable dans le cadre du contrat de ruralité, intervient comme « coup de pouce » dans les financements d'un projet.

Pour être éligibles, les actions doivent avoir comme maître d'ouvrage une Communauté de communes ou un bourg-centre autour de 6 axes :

1. Accès aux services et aux soins
2. Revitalisation des bourgs-centres
3. Attractivité du territoire
4. Mobilités
5. Transition écologique
6. Cohésion sociale

Le contrat serait signé pour la période 2017-2020, à l'échelle du Pays du Haut-Jura par les 5 communautés de communes (signataires principales) et d'autres partenaires (signataires secondaires). Une délibération est donc nécessaire pour autoriser le Président à signer.

Cette proposition est validée par l'ensemble de l'assemblée (*résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention*).

### ■ Renouvellement convention équipe verte n°1

Gérald HUSSON précise qu'il s'agit de renouveler l'équipe verte n°1 pour l'année 2017, projet de convention tripartite entre le Conseil Départemental, l'association Adapemont et la communauté de communes Jura Sud pour un montant de 68 000 euros de Jura Sud pour l'année 2017.

Ce renouvellement est accordé par toutes et tous (*résultat des votes : 33 pour – 0 contre – 0 abstention*).

### ■ Etude de faisabilité pour création chaufferie à granulés siège Jura Sud

## Mission : réalisation d'une étude de faisabilité « chaufferie bois automatique » pour le bâtiment Jura Sud

Gérald HUSSON explique que pour bénéficier des subventions de la chaufferie bois (FEDER, ADEME BFC, Département 39), une étude de faisabilité est nécessaire au préalable de la maîtrise d'œuvre : quatre bureaux d'études ont été ainsi consultés (procédure adaptée).

Après analyse des candidatures le 04 avril 2017 en commission restreinte, l'offre du bureau d'étude thermique « Benoit Samuel Conseil en Energie » a été retenue pour un forfait de 2 795 € HT. Cette étude de faisabilité d'une aide de 70 % auprès du Département 39 et de l'ADEME.

La Commission Communautaire du 13 avril devra délibérer :

- D'engager la mission étude de faisabilité « Chaufferie bois automatique »
- De retenir comme équipe, le Bureau d'Etude Thermique, Benoit Samuel Conseil en Energie
- De solliciter les subventions de l'ADEME et du Département du Jura, correspondantes à l'étude de faisabilité à hauteur de 70 % du coût de cette étude HT

Coût de l'étude :

HT : **2 795 €**

TVA : 560 €

TTC : 3 360 €

Plan de financement de l'étude :

ADEME BFC : 978,25 €

Département du Jura : 978,25 €

Communauté de Communes Jura Sud : **838,50 €**

Grégoire LONG demande si une isolation du bâtiment est prévue.

Gérald HUSSON lui répond qu'il avait été effectivement chiffré en amont, mais cela représente un très gros investissement avec une économie pas très pertinente. Ce bâtiment n'a pas vraiment vocation à accueillir des bureaux, mais plutôt un secteur de production par exemple.

Cette proposition d'étude est validée par l'ensemble de l'assemblée.

Le Président termine ce conseil en rappelant quelques dates à venir :

- Le 22 avril : événement fête de la petite Enfance
- Le 23 avril : vote des élections présidentielles du 1<sup>er</sup> tour

Serge LACROIX complète le propos de Pascal GAROFALO en précisant que Véronique AUGER a envoyé un mail à tous les maires de Jura Sud à ce sujet, indiquant que les résultats du vote du 1<sup>er</sup> tour, qui doivent être portés à Saint-Claude.

Guý MOREL précise que les maires ont été avertis par la gendarmerie.

Plus personne ne se manifestant, Le Président remercie ses collègues et lève la séance à 21h39.

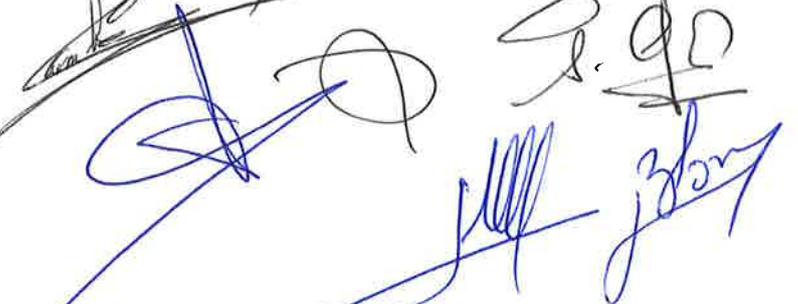




APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 AVRIL 2017

Le Président,

Les conseillers communautaires,

A large, stylized signature in black ink, consisting of several sweeping horizontal strokes.A signature in black ink, featuring a large, prominent letter 'B' at the end.A signature in black ink, appearing to contain the name 'Edouard'.A signature in blue ink, featuring a large, stylized letter 'D'.A signature in blue ink, featuring a large, stylized letter 'D'.A signature in blue ink, featuring a large, stylized letter 'S'.

Christine Kelly

